

Syndicat Intercommunal pour la création
& le fonctionnement de l'Ecole des Clos
Mairie de Férolles-Attilly
45, Grande rue
77150 Férolles-Attilly

A Férolles-Attilly, le 7 septembre 2009

AVEC LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE, VOS REGLEMENTS EN TOUTE TRANQUILITE !

Madame, Monsieur,

Pour faciliter les démarches de ses administrés, le Syndicat Intercommunal de l'Ecole des Clos vous propose désormais un nouveau moyen de paiement : le prélèvement sur votre compte bancaire ou postal, des factures relatives à la cantine et la garderie.

Le prélèvement automatique n'exclut pas les autres moyens de paiement (chèques ou espèces), que vous pouvez utiliser si vous ne le choisissez pas, mais il vous faut noter que si vous continuez de payer par chèque ou espèces, il vous faudra pour cela, ***impérativement***, vous rendre à la perception de Brie-Comte-Robert ou adresser votre règlement par courrier à l' adresse suivante : 37 rue du Général Leclerc BP 153 77255 Brie-Comte-Robert Cedex ; horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

SÛR : Vous n'avez plus de courrier à envoyer. Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent !

SIMPLE : si vos factures vous sont adressées par mail ; vous connaîtrez à l'avance, le montant exact du prélèvement. Sauf avis contraire de votre part, votre contrat sera automatiquement reconduit.

SOUPLE : Vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postale... un simple coup de fil à la mairie pour avertir et transmettre votre nouveau RIB par courrier !

COMMENT FAIRE ?

Il vous suffit de nous retourner simplement l'autorisation de prélèvement complétée et signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB).

Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès votre prochaine facture. Par ailleurs, nous nous efforçons de réduire la quantité de papiers imprimés et envoyés par le Syndicat, et à ce titre, nous mettons progressivement en place la « dématérialisation » des documents comptables (factures, courriers.....).

Pour nous y aider, vous bénéficiez de ce nouveau service de transmission électronique, il vous suffit de nous indiquer ci-dessous votre adresse de messagerie électronique, et de joindre le coupon suivant à votre autorisation de prélèvement.

En espérant que cette nouvelle proposition de règlement recueillera votre adhésion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Président,

Olivier AUGENDRE.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ECOLE DES CLOS

Nom :

Prénom :

Nom et Prénom de l'enfant :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date et signature,

DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
<i>Nom, prenom et adresse :</i>	<i>Nom et adresse de votre banque :</i>

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
p	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Services Périscolaires Ecole des Clos régie de recette Mairie de Férolles-Attilly 45, grande rue 77150 Férolles-Attilly

Date et signature :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

N° NATIONAL EMETTEUR
557999

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
<i>Nom, prenom et adresse :</i>	Services Périscolaires Ecole des Clos régie de recette Mairie de Férolles-Attilly 45, grande rue 77150 Férolles-Attilly

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
<i>Nom et adresse de votre banque :</i>

Date et signature :

Prrière de renvoyer les deux parties de cet imprimé à la mairie, sans les séparer en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.),